

Conseil d'Administration du mardi 7 octobre 2025
Délibération n°CA-2025-32

NATURE : Affaires financières
Objet : Débat d'orientation budgétaire 2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R. 719-64 et 719-68
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 27,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Considérant ce qui suit :

Un débat doit avoir lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget de l'exercice à venir ainsi que sur les engagements pluriannuels en cours et envisagés.

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le Directeur de Sciences Po Grenoble-UGA, M. Simon Persico, présente les grandes orientations stratégiques pour l'année 2026.

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver ces orientations et ce cadrage pour l'exercice 2026.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les orientations stratégiques et les éléments de cadrage budgétaire pour l'exercice 2026, annexés à la présente délibération

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	18
Nombre de procurations :	04
Votes « Pour » :	22
Votes « Contre » :	00
Abstentions :	00

Jean-Luc Névache



Président du Conseil d'administration